

BULLETIN D'INSCRIPTION ECS LONDON

ANNEE 2011-2012

NOM : Prénom :

Né(e) le : à Nationalité :

Profession du Père :

de la Mère :

Adresse du Candidat :

..... ☎ fixe : ☎ portable :

Adresse des Parents (si elle est différente) :

..... ☎ fixe : ☎ portable :

Adresse de la personne à contacter en cas d'accident :

..... ☎ fixe : ☎ portable :

N° Immatriculation Etudiant(e) Sécurité Sociale :

Date de l'examen d'entrée : Adresse e-mail :

Pour l'entrée en : Mastère 1 **ECS PR & Event Management** (1) Mastère 2 **ECS Communication Strategy** (1)

Baccalauréat obtenu en : Série : Académie de :

Diplômes de l'enseignement supérieur obtenus :

Nature : Année : Académie de :

Nature : Année : Académie de :

Diplômes préparés (éventuellement) :

Nature : Année : Académie de :

Je certifie l'exactitude des renseignements portés ci-dessus et reconnais être informé(e) des conditions de règlement des droits de scolarité telles qu'elles sont définies sur la fiche financière jointe.

A : le :

SIGNATURE DE L'ETUDIANT(E)

SIGNATURE DES PARENTS

(1) Cocher la mention choisie

Suite au verso

1) PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

- photocopies des diplômes requis,
- Photocopies de la carte d'identité (recto-verso) ou d'un permis de séjour,
- 3 photos d'identité récentes (inscrire le nom au dos),
- 5 enveloppes à fenêtre timbrées sans adresse,
- la fiche financière dûment remplie et signée, accompagnée de la totalité des chèques.

2) DROITS ANNEXES

Ces droits, obligatoires selon les années concernées, couvrent les prestations supplémentaires suivantes :

- Visite médicale obligatoire en 1^{ère} inscription (montant fixé chaque année par le SIUMPPS),
- Sécurité Sociale Etudiante (montant fixé par la CPAM),
- Cotisation Mutuelle (facultative),
- Responsabilité civile privée obligatoire (si l'étudiant(e) n'en possède pas).

Ces droits sont à régler après la rentrée, mais impérativement avant le 15 novembre 2011 par chèque séparé

SIGNATURE DE L'ETUDIANT(E)

SIGNATURE DES PARENTS

ECS LONDON c/o LMD SAS
9 rue Lekain – 75016 Paris
Tél : 01 46 47 29 90 – Fax : 01 46 47 29 99
www.ecs-iej.com – anne@ecs-iej.com

PARIS – BRUXELLES – TOULOUSE – STRASBOURG – MARSEILLE – LONDRES

FICHE FINANCIERE 2011-2012

Mastère 1 / Mastère 2 - LONDON

NOM et Prénom de l'étudiant(e) :

Inscrit(e) en : **MASTERE 1** **ECS LONDRES**

MASTERE 2 **ECS LONDRES**

RESPONSABLE FINANCIER

Nom et Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

fixe : portable :

Fax :

DROITS DE SCOLARITE

Le montant du droit de scolarité pour l'année 2011-2012 est de 6.950 £ (GBP).

En cas de désistement :

- avant le 31 juillet 2011, le montant du versement effectué sera remboursé déduction faite de la somme de 500 £ pour frais de dossier,
- au-delà du 31 juillet 2011, aucun remboursement ne sera consenti.

Toute scolarité commencée est due.

MODE DE REGLEMENT

Trois modes de règlement sont proposés :

1. (1) **Formule annuelle** (6.950 £) : - 1.650 £ à l'inscription
- 5.300 £ au 5 octobre 2011
2. (1) **Formule trimestrielle** (7.200 £) : - 1.650 £ à l'inscription
- 1.850 £ au 5 octobre 2011
- 1.850 £ au 5 janvier 2012
- 1.850 £ au 5 avril 2012
3. (1) **Formule mensuelle** (7500 £) : - 1.650 £ à l'inscription
- 650 £ le 5 de chaque mois de septembre à mai

ECS LONDON c/o LMD SAS
9 rue Lekain – 75016 Paris
Tél : 01 46 47 29 90 – Fax : 01 46 47 29 99
www.ecs-iej.com – anne@ecs-iej.com

**Les chèques, obligatoirement en Livres Sterling (GBP),
sont à remettre en une seule fois à l'inscription
datés du jour d'envoi du dossier (ne pas les antidater)**

Les chèques sont à libeller à l'ordre de : L.M.D.

**Le paiement de l'acompte à l'inscription peut également être effectué
par virement sur le compte suivant :**

LEARNING MANAGEMENT DEVELOPPEMENT (GBP)
SOCIETE GENERALE - PARIS 16EME
banque guichet numéro de compte clé
30003 03383 00120034380 80
IBAN : FR76 30003 03383 00120034380 80
Adresse Swift (Code BIC) : SOGEFRPP

DROITS ANNEXES

Ces droits, obligatoires selon les années concernées, couvrent les prestations supplémentaires suivantes :

- Visite médicale obligatoire en 1^{ère} inscription (montant fixé chaque année par le SIUMPPS)
- Sécurité Sociale Etudiante (fixée par la CPAM)
- Cotisation mutuelle (facultative)
- Responsabilité civile privée **obligatoire** (si l'étudiant(e) n'en possède pas).

Ces droits sont à régler avant le 15 novembre 2011

DATE :

SIGNATURE DU RESPONSABLE FINANCIER

**ECS LONDON c/o LMD SAS
9 rue Lekain – 75016 Paris
Tél : 01 46 47 29 90 – Fax : 01 46 47 29 99
www.ecs-iej.com – anne@ecs-iej.com**

PARIS – BRUXELLES – TOULOUSE – STRASBOURG – MARSEILLE – LONDRES